

GODEFROY Pierre

Tel : 99.56.10.35 16 Boulevard Gambetta 35400 SAINT-MALO Fax:99.40.04.92
Géomètre-Expert D.P.L.G.-E.S.G.T Syndic de copropriété

429 F 1

LA BAIE DES CORSAIRES
SAINT MALO

ASSEMBLEE GENERALE

DU 02 MARS 1996

- COMPTE - RENDU -

=====

NOM	LOTS	Tantièmes	Présent	Représenté	Absent
Mr Mme ADAMSON J.	1206.15	82	.	.	x
Mr ALVNER T.	503	191	.	.	x
Mr Mme ANDRE J.	403.704.142	65	.	.	x
Mr Mme Aoustin	412	98	x	.	.
Mr AUBE M.	905.713	74	.	x	.
Mme AUBE-LETRILLARD	201.712	53	.	.	.
Mme AUVRAY F.	607.718	72	.	.	.
Mr Mme BAILLY R.	35.708	77	.	.	.
Mme BARRE M.	115	16	.	.	.
Mme BEAUCOUDRAY	49.01	79	x	.	.
Mr Mme BERTAU J.	181.710	72	.	.	.
Mr Mme BERTHAU J.	1010	68	x	.	.
Mr Mme BERTIAU L.	10	12	.	.	.
Mr Mme BESNARD J.P	902.711	74	.	.	.
Mr Mme BESNARD J.P.	604.723	74	.	.	.
Mr Mme BESNARD M.	603.719	74	.	.	.
Mr Mme BESNARD M.	153	11	.	.	.
Mr Mme BLANCHARD M.	408.13	93	.	x	.
Mr Mme BLANDEL E.	20.177	129	.	.	.
Mr Mme BLASIN M.	202	54	.	.	.
Mr Mme BOHUON	208.151	85.	.	.	.
Mme BOISGONTIER M.	105.1008	84	x	.	.
Mr Mme BOUTROS Y.	110	12	.	.	.
Mr Mme BRACKLEY P.	50.702	74	.	.	.
Mr Mme BREUX J.	206.139	61	x	.	.
Mr BRIZARD J.	805.1203	74	.	x	.
Mr CALLARD S.	145.1205	85	.	x	.
Mr Mme CALLOC'H L.	38.22	84	.	x	.
Mr Mme CANAUX/BONFILS	160.721	53	.	.	.
Mr Mme CAPPELLE A.	180.117	83	.	x	.
Mr Mme CAUX R.	163.112	89	.	x	.
Mr Mme CHAUVIN P.	211.143	81	.	x	.
Mr Mme CHICOINE M.	1201.801.130	85	.	.	.
Mr Mme CHRISTIE D.	302.306.103	132	.	.	.
Mr Mme COLLET A.	25.159	61	.	.	.
Mr Mme COPINE P.	47.07	81	x	.	.
Mr CORBEL Y.	605	71	.	.	.
Mr CORBIC J.	170.720	54	.	.	.

Mr Mme DATH A.	1002	74	.	.	x
Mr Mme DEVE J.	107.209	127	x	.	.
Mr Mme DIEULOT L.	179.150	87	.	.	.
Mr Mme DUCHEMIN A.	168.722	54	x	.	.
Mr Mme DUMONT Y.	809.1006	58	.	.	.
Mr Mme DUQUEMIN W.	402.714.21	66	.	.	.
Mme DURANDEAU	162	50	.	.	.
Mr EVANS A.	127.601	88	.	.	.
Mr Mme EVEILLEAU P.	53.707.27	96	.	.	.
Mme FEUILLET C.	407.124	85	x	.	.
Mme FOLKES M.	1005.810	58	.	.	.
Mme FORTIER G.	51.05	85	.	.	.
Mr Mme GAULT M.	602.725	75	x	.	.
Mr GAUTIER G.	52.12	98	.	.	.
Mr Mme GAYOU J.	125.158	86	.	.	.
Mr Mme GRAY D.	111.1011	82	.	.	.
Mme GRENET F.	207.147	84	.	.	.
Mr GUERIN P.	502	191	.	.	.
Mr Mme HAIBART J.	161.717	53	.	.	.
Mr Mme HAMON J.	210.157	135	.	.	.
Mr Mme HELEU J.	46.26	90	.	.	.
Mr Mme HOUILLE J.	148.1014	79	.	.	.
Mme HUCHET DE QUENE	166	99	.	.	.
Mr Mme JUHEL P.	204	77	.	.	.
Mr Mme KOHLER P.	154	11	.	.	.
Mr LAMOTTE J.	182.133	81	.	.	.
Mr Mme LARIVE M.	173.02	86	.	.	.
Mme LE BRIGNONEN A.	174.116	81	.	.	.
Mr Mme LE COQ J.	305.121.	85	.	.	.
Mr Mme LE COQ J.	1003	56	.	.	.
Mme LE QUEMENT	32	50	.	.	.
Mr Mme LE TIEC R.	165.119	92	.	.	.
Mr Mme LE VAILLANT	152	11	.	.	.
Mme LEBRUN D.	33	50	.	.	.
Mr Mme LEFEBVRE R.	39	73	.	.	.
Mme LEMARCHAND J.	136.3031	61	.	.	.
Mr Mme LEMEE H.	24.34	85	.	.	.
Mr Mme MACHET J.	405.155	86	.	.	.
Mme MAISSIAN A.	212.126	85	.	.	.
Mr Mme MARILLAT A.	104.1007	85	.	.	.
Mr Mme MARTEL C.	205.108	64	x	.	.
Mr Mme MARTIN P.	1004	56	.	.	.
Mr Mme MASSIEUX R.	138.1204	82	.	.	.
Mr Mme MAYADOUX J.	175.146	72	.	.	.
Melle MAYOUTE M.	36.11	61	.	.	.
Mr MEILLIER V.	404	50	.	.	.
Mme MORIN B.	413.101	75	.	.	.
Mme MOSELLE F.	167.701	58	.	.	.
Mr Mme MOTTALIS J.	409.31	85	.	.	.
Mr Mme MUNDT L.	410.715	106	.	.	.
Mr Mme MUNDY C.	178.118	134	.	.	.
Mme MUSE J.	41.102	61	.	.	.
Mr Mme PANTHOU B.	135.908	81	.	.	.
Mr Mme PARIS L.	308	69	.	.	.
Mr Mme PARMENTIER	44	115	.	.	.
Mr Mme PASQUIER M.	176.30	133	.	.	.
Mr Mme PERDRIERE D.	307.156	84	.	.	.
Mr Mme PERDRIERE D.	141.1001	86	.	.	.

Mr Mme PRADO C.	43.09	86	.	.	.	x
Mr Mme PRODHOMME A.	406.04	89	.	.	.	x
Mr QUARTIER DIT MAIRE	301.716	53	.	.	x	.
Mr Mme RALUY F.	806.1012	71	.	.	.	x
Mr Mme RAY R.	109.504	205	.	.	.	x
Mr Mme RENOUF F.	203.129	85	.	.	x	.
Mr Mme RIOCHE M.	501	191	.	.	x	.
Mme ROSENZWEIG M.	48.08	68	x	.	.	.
Mr ROYER A.	106.606	80	x	.	.	.
Mr Mme SANQUER R.	131	11	.	.	.	x
Mr Mme SAUVEE J.	401.703	54	.	.	x	.
Mr Mme SAVARY A.	411.29	74	.	.	.	x
Mr Mme SCHMITZ H.	45.28	134	.	.	x	.
Mr Mme SCHULTZ H.	904.120	87	.	.	.	x
SCI L'ANSE MITAN	171	69	.	.	.	x
SCI LEGUIDE	164.128.706	95	.	.	.	x
SCI LES MINQUIERS	37.14	300	.	.	x	.
SCI POIVER	40	61	.	.	.	x
Mr Mme SEARLE M.	123.803.1202	50	.	.	.	x
Mr Mme SEITE J.	304.709	88	.	.	x	.
Mr Mme SERRAND J.	113.903	53	.	.	.	x
Mr Mme SEVELLEC A.	140	83	x	.	.	.
SNC J. CARTIER	169.149	11	.	.	x	.
Mr Mme THOMAS M.	42	62	.	.	x	.
Mr Mme TREHU J.	172.03	69	.	.	x	.
Mr TREHU R.	134.906	80	.	.	.	x
Mr Mme TURPIN B.	907.137	82	.	.	.	x
Mr Mme WILSON A.		81	.	.	.	x

Composition du bureau : après élection

Président : Mr BEAUCCOUDRAY
Assesseurs : Mr BREUX, Mr DUCHEMIN
Secrétaire : Mr GODEFROY

Le Président ouvre la séance à 19 Heures

Ordre du jour à examiner :

- 1 - Autorisation à donner aux copropriétaires possédant un emplacement de parking non clos, en sous-sol, de le fermer par une chaîne ou tout autre dispositif.
- 2 - Réalisation d'un local technique au-dessus de la piscine.
- 3 - Contrat de syndic.
- 4 - Ouverture d'un compte bancaire propre au syndicat des copropriétaires.
- 5 - Questions diverses.

- 1 - Autorisation à donner aux copropriétaires possédant un emplacement de parking non clos, en sous-sol, de le fermer par une chaîne ou tout autre dispositif.

Cette autorisation est accordée à l'unanimité des présents et représentés.

- 2 - Réalisation d'un local technique au-dessus de la piscine.

Monsieur GODEFROY rappelle qu'un garage est mis à la disposition de la copropriété dans l'attente de la cession définitive de ce garage. Il est proposé de surseoir à l'étude à mettre en place pour conduire à la construction de ce local technique dans l'attente de la régularisation des actes, en cours. Au terme de ce délai, l'assemblée générale se prononcera à nouveau sur cette idée.

Approuvé à l'unanimité.

3 - Contrat de syndic.

Le contrat de Monsieur GODEFROY est reconduit, à l'unanimité des présents et représentés, sauf Monsieur PASQUIER (84/10000). Un vœu est émis pour améliorer le suivi des réclamations de la copropriété, en particulier au niveau de Conseil Syndical.

4 - Ouverture d'un compte bancaire propre au syndicat des copropriétaires.

L'ouverture d'un compte bancaire ne peut être examinée, le quorum de l'article 25 de la loi n'étant pas atteint (4225/9916).

La question sera repoussée à nouveau, lors de la prochaine assemblée générale.

5 - Questions diverses.

Il est proposé qu'à compter de la prochaine assemblée générale, le conseil syndical fasse un rapport moral de l'activité de l'année écoulée.

En outre, le conseil syndical se réunira une seconde fois en cours d'année (au début de l'été par exemple).

Il est rappelé que les pénalités de retard votées lors de la dernière assemblée générale seront mises en application à compter du 1er avril.

En complément de l'étude qui a été faite lors de la dernière assemblée générale à propos du salaire du gardien, il a été constaté une différence de salaire de 410 Frs entre le salaire de notre gardien et celui du domaine de la VARDE, au détriment de Monsieur DUPUY. Il est proposé de procéder à un réajustement avec effet rétroactif au 1er janvier 1996. Les présents donnent leur accord à l'unanimité.

Renouveler la demande de cabine téléphonique à proximité de la résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 H 30.

Le Président

Les Assesseurs